

SÉANCE DU 10 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept

Le dix avril,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animations et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril

N° 58/17

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 3 avril 2017,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 18 avril 2017,

Objet de la délibération :

Budget Primitif 2017

Nombre de membres

- En exercice : 99
- Présents titulaires : 81
- Absents : 18
 - Dont suppléés : 3
 - Dont représentés : 8
 - Excusés : 4
 - Non excusés : 3
- Votants : 92

Présent(e)s	Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
Procuration	Mme Leblanc-Vichard Françoise à M. Chatelain Claude, Mme Ragot Maryvonne à Mme Paquiez Patricia, M. Nicolet Jean-Paul à Mme Fietier Danièle, M. Sage Jean-Luc à M. Hebert Guy, M. Longeot Jean-François à Mme Breuillot Laurence, M. Chaussarot Michel à M. Fourquet Luc, M. Bole Joel à M. Marechal Philippe, M. Paul Jacques à M. Dugourd Jean-François
Suppléé(e)s	Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Vermot-Desroches Gérard par Mme Jouffroy Marie-Claude, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe
Excusé(e)	Mmes Breuillot Christine & Faillenet Maryse, Ms. Maurice Jacques & Percier Pascal
Absent(e)s	Ms. Daudey Pierre, Pogliano Jean-Louis & Petetin Yves

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur Gérard Chabod, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. Jean-Paul Prost, Vice-Président, présente aux délégués communautaires le projet de budget primitif du budget principal pour l'exercice 2017 qui s'équilibre de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
	7 595 872,00 €	5 555 238,00 €
Reprise anticipée du résultat	-	2 190 634,00 €
TOTAL	7 595 872,00 €	7 745 872,00 €
Excédent prévisionnel		150 000,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
	11 400 400,00 €	13 832 181,00 €
Reprise anticipée du résultat	2 431 781,00 €	-
TOTAL	13 832 181,00 €	13 832 181,00 €

Il demande à l'assemblée, qui accepte, de voter le budget primitif par chapitre.

Les membres présents, à la majorité, six voix contre (Mme Leblanc-Vichard Françoise, Ms. Chatelain Claude, Hebert Guy, Teles Patrick, Sage Irénée et Sage Jean-Luc), une abstention (M. Bourquin Michel) approuvent le budget primitif 2017 du budget principal.

Fait et délibéré en séance, le 10.04.17
Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président